

NOTE

Objet : Adoption du budget primitif 2025

Le Budget Primitif 2025 de la Caisse des Ecoles, conformément au Rapport d'Orientation Budgétaire présenté lors du précédent Comité, est la traduction de la politique menée en faveur des jeunes vincennois qui a pour objectif d'assurer des prestations innovantes et de qualité.

Pour rappel, le budget prévisionnel intègre de manière anticipée les résultats de l'année précédente, les restes-à-réaliser en investissement et les reports en fonctionnement, sur la base d'un certificat administratif du comptable public. Il agrège ainsi le budget primitif et le budget supplémentaire, avant l'adoption du compte de gestion et du compte administratif prévue en juin.

Le BP 2025, peut se résumer de la façon suivante :

PRESENTATION SYNTHETIQUE						
DEPENSES		BP 2024*	REPORTS	BP 2025	BP 2025 +	% (b) /
		(a)			REPORTS (b)	(a)
011	<i>CHARGES A CARACTERE GENERAL</i>	4 142 861 €	8 701 €	3 933 649 €	3 942 350 €	-4,8%
012	<i>CHARGES DE PERSONNEL</i>	8 227 404 €	0 €	8 718 816 €	8 718 816 €	6,0%
65+67	<i>AUTRES CHARGES</i>	19 500 €	0 €	26 500 €	26 500 €	35,9%
023	<i>Virement opération d'ordre</i>	0 €			0 €	n.s.
042	<i>Amortissement opération ordre</i>	250 600 €		220 900 €	220 900 €	-11,9%
FONCTIONNEMENT		12 640 365 €	8 701 €	12 899 865 €	12 908 566 €	2,1%
204+21	<i>MATERIEL-MOBILIER</i>	313 394 €	31 224 €	356 758 €	387 982 €	23,8%
040	<i>Amortissement subvention</i>	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0,0%
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (déficit)</i>	0 €			0 €	#DIV/0!
INVESTISSEMENT		314 894 €	31 224 €	358 258 €	389 482 €	23,7%
TOTAL DEPENSES		12 955 259 €	39 925 €	13 258 123 €	13 298 048 €	2,6%

* Pour mémoire, budget prévisionnel total (BP + BS + DM, le cas échéant)
En italique, les opérations d'ordre sont des opérations comptables internes

RECETTES		BP 2024* (a)	REPORTS	BP 2025	BP 2025 + REPORTS (b)	% (b) / (a)
70	VENTES PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	5 408 373 €	0 €	5 826 732 €	5 826 732 €	7,7%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 812 044 €	0 €	6 795 714 €	6 795 714 €	-0,2%
013+75+ 77	AUTRES PRODUITS	8 000 €	0 €	17 500 €	17 500 €	118,8%
040	<i>Amortissement subvention</i>	1 500 €		1 500 €	1 500 €	0,0%
002	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	410 448 €	0 €		267 120 €	-34,9%
FONCTIONNEMENT		12 640 365 €	0 €	12 641 446 €	12 908 566 €	2,1 %
10	FCTVA	29 000 €		35 001 €	35 001 €	20,7%
1068	excédent de fonctionnement capitalisé	25 381 €		0 €	0 €	-100,0%
021	<i>Virement opération d'ordre</i>	0 €		0 €	0 €	n.s.
040	<i>Amortissement opération ordre</i>	250 600 €		220 900 €	220 900 €	-11,9%
001	<i>Résultats de l'exercice précédent (excédent)</i>	9 913 €	133 581 €		133 581 €	1247,5%
INVESTISSEMENT		314 894 €	133 581 €	255 901 €	389 482 €	23,7%
TOTAL RECETTES		12 955 259 €	133 581 €	12 897 347 €	13 298 048 €	2,6%

Ainsi, le budget proposé s'équilibre, en fonctionnement (avec les reports en dépenses et la reprise anticipée des résultats en recettes), à un montant total de 13 298 048 €, en hausse de 2,6 % par rapport à celui de 2024.

L'évolution est liée d'une part, à la progression des charges de personnel (+6%) et d'autre part, à la baisse des dépenses à caractère générale (-4,8 %). Cette baisse résulte de dépenses de restauration 2023 réalisées en report sur le budget 2024. Or cette année, l'ensemble des dépenses 2024 a bien fait l'objet d'une facturation sur cette même année, sans report donc sur le budget 2025.

Les dépenses réelles d'investissement sont prévues, pour 2025, à hauteur de 387 982 €, en hausse de 23,8 %. Cette année, les dépenses d'investissement incluent, outre les dépenses pour l'achat du matériel pour les offices de cuisine et les salles de restauration, l'achat de matériel informatique, financé par la Caisse des écoles mais acheté et installé par la Ville, conformément à la délibération du Comité du 11 mars dernier.

En recettes de fonctionnement, les principaux montants sont estimés à :

Ventes de produits fabriqués, prestations de service, dont :	5 826 732 €
vente de repas :	3 331 000 €
produits de garderies scolaires :	2 493 232 €
cotisations :	2 500 €

Dotations et participations, dont :	6 795 714 €
participation de la Ville :	5 051 514 €
subvention CAF :	1 742 500 €

La participation de la Ville reste stable à 5 051 514 €.

Le budget proposé intègre les résultats excédentaires de l'exercice 2024 qui étaient en investissement de 133 581,08 € et en fonctionnement de 267 120,18 €. Ces montants sont diminués des reports en investissement (-31 223,96 €) et en fonctionnement (- 8 701,49 €). L'excédent d'investissement de 102 357,12 € est reporté au c. 001 et l'excédent de fonctionnement de 258 418,69 € est reporté au c. 002.

Il est proposé au Comité de la Caisse des écoles d'adopter le budget primitif 2025 tel que présenté dans le document budgétaire joint à la note.